

Le Journal des Finances · Semaine du 5 juin 2010



**Un grand mouvement du style Nuit du 4-Août, est-ce ce dont nous avons besoin pour redonner du tonus au pays ?**

## Modeste contribution au débat budgétaire

Par Charles Gave

● Comme tout le monde le sait, l'Etat français est dans une situation budgétaire critique.

De ce fait, les hommes politiques nous annoncent qu'il va sans doute falloir supprimer le bouclier fiscal, et donc taxer le capital une fois de plus, tant il est vrai que les « riches » doivent participer à l'effort commun.

Mais cela suppose une bonne définition de ce que veut dire exactement « être riche ». Dans l'acception populaire, être riche, c'est disposer d'un capital important, ce qui me paraît juste.

Pour un économiste, la valeur d'un capital se mesure au moment actualisé des revenus que ce capital va engendrer dans le futur, et c'est ici que je me permets, en bon citoyen, de faire une proposition pour aider à rebâtir la confiance, que les Français devraient toujours conserver dans leur classe politique, et établir une vraie justice fiscale, à laquelle je sais que cette classe est profondément attachée.

Prenons l'exemple d'un homme politique qui a été haut fonctionnaire (et qui touche une retraite pleine et entière sur cette fonction, qu'il n'a exercée que pendant quelques années) ; qui a fait partie de différents gouvernements, et qui, à ce titre, touche une autre retraite ; qui est ou a été maire d'une grande ville, poste pour lequel il touche un autre salaire, en attendant qu'il perçoive une retraite bien gagnée de maître, le plus tard possible bien entendu ; et, enfin, président de Région, poste pour lequel il est fort bien payé à nouveau et qui lui offre des droits à une nouvelle retraite, bien nécessaire elle aussi.

Ajoutons à tout cela les avantages en nature du style voitures et logements de fonction, voyages d'étude à l'étranger, partie fort importante de son revenu, versée libre de tout impôt.

Imaginons, ce qui semble plausible, que la somme de toutes ces rétributions, dont je ne mets pas en doute une seconde le bien-fondé, se monte à 150.000 euros par an.

Ajoutons que ces 150.000 euros sont absolument garantis par la puissance publique et à 100 % payés par nos impôts, et que, enfin, ils sont totalement indexés sur l'inflation.

La question que chacun se pose, ou devrait se poser, devient immédiatement la suivante : quel doit être le capital dont un particulier aurait besoin pour bénéficier d'une retraite du même montant, garantie à 100 % par l'Etat français, et ce pour les prochaines vingt années ?

La réponse nous est heureusement fournie par les obligations 20 ans indexées sur l'inflation, garanties par l'Etat français, ce qui à l'heure actuelle donne du 2,25 % en termes réels.

Pour toucher 150.000 euros par an, il faut que cette somme corresponde à 2,25 % du capital, c'est-à-dire que ce capital soit de 6,7 millions d'euros. Je tiens à préciser au passage que toute personne résidant en France subirait immédiatement un prélèvement d'au moins 1 % par an au titre de l'impôt sur la solidarité, surtout si on supprime le bouclier fiscal, et qu'en fin de parcours les droits d'héritage dus par ses héritiers seraient d'au moins 60 % du capital. Ma proposition est donc la suivante : que, pour tous ceux qui nous gouvernent ou qui nous ont gouvernés, l'on calcule la valeur actualisée de la retraite que nous, les payeurs d'impôt, allons être obligés de leur payer, et qu'ils paient l'impôt sur la fortune selon cette valeur actualisée, au tarif convenu.

Après tout, cette dette est bien réelle dans les comptes de l'Etat, et, si elle est au passif de l'Etat, elle doit bien être à l'actif de quelqu'un. Nul doute que ce prélèvement librement consenti me rende à nouveau populaires les classes dirigeantes, ce qui faciliterait grandement l'ingestion par la population de la potion amère qui nous attend.

Un grand mouvement du style Nuit du 4-Août, où l'aristocratie française avait accépté avec enthousiasme la suppression de ses privilèges, est-ce ce dont nous avons besoin pour redonner du tonus au pays ?

Mais je vais confier au lecteur du JDF un grand secret.

J'ai des doutes, et je ne suis pas certain qu'une telle proposition puisse être acceptée dans l'enthousiasme général.

J'ai sans doute tort de sous-estimer le civisme de nos dirigeants. Nous verrons bien.